

Mot du Maire

Chers Pinois, Chers Pinoises,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec ses proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés des vôtres.

La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Malgré cette situation, je remercie les associations qui continuent malgré les difficultés à mettre en place diverses animations. Festives, culturelles ou sportives : elles constituent et témoignent de la bonne santé de notre commune.

Aussi, je vous informe que l'agent technique M. Mickaël ADAM a quitté ses fonctions au sein de notre collectivité le 31 décembre. Je le remercie pour ses 8 années passées au service de la commune et je lui souhaite une bonne continuation pour son nouveau projet professionnel.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin qui montre depuis deux mois un rafraîchissement.

Que ce début d'année 2022 se déroule sous les meilleurs auspices et je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Maxime Poupart



**DÉCOUVREZ LES PROJETS
2021/2022 - P2**



Vie municipale

RETOUR EN IMAGES



Lettre au Père Noël

Samedi 11 décembre dernier, une vingtaine d'enfants ont déposé leur courrier dans la boîte aux lettres du Père Noël et sont repartis avec des chocolats offerts par la municipalité.

Les projets 2021-2022

2021 :

- **Isolation extérieure de la salle polyvalente.**
- **Jardin du souvenir dans le cimetière.**
- **Démolition de l'immeuble rue du Sacré-Cœur.**
- **Acquisition de matériels informatiques et numériques pour l'école.**
- **Refonte de la cloche de l'église.**
- **Pose de structures de jeux pour les enfants au jardin du Calvaire.**
- **Etude d'aménagement rue de la Fontaine.**

En cours :

- **Mise en ligne du site Internet pour le début de l'année.**
- **Rénovation intérieure de la salle polyvalente.**

A NE PAS MANQUER :

Vidéo des vœux de la municipalité 2022 sur Facebook en janvier !

2022 :

- **Voirie lotissement « Le Clos des Vignes ».**
- **Etude pour la réalisation d'un accueil périscolaire et cantine.**
- **Mise aux normes de la ventilation de l'église.**
- **Enfouissement des réseaux et extension de l'assainissement collectif rue des Abbayes**
- **Aménagement lotissement « Les Jardins ».**

CONTACTER LA MAIRIE

-  11, Rue du Sapin 44540 LE PIN
-  mairielepin@orange.fr
-  02 40 97 02 54
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h
- Mercredis semaines paires de : 9h – 12h
- Samedis semaines impaires de : 9h – 12h
-  Commune LE PIN - Facebook

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 14 décembre 2021

AMÉNAGEMENT DU BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION

Le coût estimatif de l'opération pour les travaux d'aménagement des rues de la Fontaine, des Mésanges et des Abbayes s'élève à **570 295,05 € HT**.

Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique a décidé d'accorder une aide financière à hauteur de **381 236,00 €** représentant 66,85 % de la dépense.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'Etat à hauteur de 13,15 % du coût estimatif en demandant une subvention de **75 000,00 €**.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DISPOSITIF DE TELEASSISTANCE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Engagé auprès des seniors et/ou des personnes en situation de handicap pour améliorer leurs conditions de maintien à domicile, le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance complet à un tarif accessible.

La téléassistance s'adresse à toute personne âgée et/ou en situation de handicap qui souhaite vivre à son domicile en toute sécurité et/ou obtenir assistance et réconfort à tout moment.

Ce service, est délégué à un concessionnaire, qui sera en charge du suivi administratif et financier.

Le Département et le concessionnaire souhaitent s'appuyer sur les collectivités et associations locales pour faciliter une relation et un suivi de proximité avec les abonnés.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention tripartite qui a pour objet de définir les relations et les obligations réciproques entre les partenaires conventionnés, le concessionnaire et le Département pour un meilleur service de téléassistance.

Prochaine séance du Conseil Municipal : vendredi 21 janvier à 20h30.

La commune de Le Pin recrute :

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec le secrétaire général de mairie et la population, l'agent technique polyvalent conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien des bâtiments communaux et à la valorisation des espaces publics.

MISSIONS OU ACTIVITÉS

Réalisation de petits travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, plomberie...)

Utilisation et entretien des outils, équipements et matériels
Aide à l'entretien des espaces verts (tonte, taille, débroussaillage, désherbage, plantation, évacuation des déchets, arrosage...)

Aide à l'entretien de la voirie

Application des règles de sécurité dans le cadre d'utilisation des matériels, outils et produits

Utilisation des matériels et équipements de protection individuelle et collective

Prendre en compte les consignes orales ou écrites

Organiser son travail en fonction des objectifs définis

Agent technique polyvalent autonome (dans une équipe de 2 agents)

PROFIL RECHERCHÉ

Capacité de travailler en équipe et en autonomie

Connaissance en maintenance des bâtiments

Connaissance en mécanique (petits matériels, matériels roulants et outillage...)

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Techniques de conduite d'engins et de véhicules

Réactivité, discrétion, rigueur et adaptabilité

Savoir traiter et s'adapter à l'urgence et aux nouvelles réglementations

Polyvalence et disponibilité pour tous types de travaux incombant au service de la collectivité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET CONTACTS

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + NBI + prévoyance + adhésion COS

CV et lettre de motivation à transmettre à M. le Maire par mail à : mairielepin@orange.fr

ou par voie postale à :

MAIRIE DE LE PIN

11, rue du Sapin

44540 LE PIN

Pour toute précision, s'adresser à M. Olivier HAMON, secrétaire générale au 02.40.97.02.54 ou mairielepin@orange.fr

Assainissement non collectif : contrôle des installations

La COMPA (Communauté de communes du Pays d'Ancenis), en association avec la commune, procède au contrôle périodique*, réglementaire, des installations d'assainissement non collectif, pour vérifier leur bon fonctionnement et entretien.

170 foyers (sur les 210 concernés) sont visités en priorité. Le technicien contrôleur privilégie le conseil et l'information de chaque usager pour le maintien en bon état de fonctionnement de son installation, ou pour la démarche de réhabilitation des installations défectueuses.

Les usagers sont avertis par courrier du passage du technicien contrôleur de Veolia Eau, qui s'effectue dans le respect des gestes barrières.

*sauf évolution du contexte sanitaire actuel



Renseignements : Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la COMPA au 02 40 96 31 89/spanc@pays-ancenis.com

Déposer sa demande d'urbanisme en ligne

Abri de jardin, piscine couverte ou non, extension, construction nouvelle, ravalement et modification de façade... selon les travaux, il est nécessaire d'obtenir en amont une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

À partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne les demandes de travaux. Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont facilitées. Grâce à la plateforme, vous pourrez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir du lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/044124/> en créant un compte. Depuis votre accès, vous pourrez remplir les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournir les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal ou bien de la déposer directement en mairie aux horaires d'ouverture :

11, rue du Sapin 44540 LE PIN
Tél : 02.40.97.02.54



Vie associative

Le Football Club Vallons Le Pin recrute deux volontaires au Service Civique

«Éducateur sportif avec bonne pratique du football»

👤 Age : 16/25 ans pour le 1^{er} janvier 2022 (garçon ou fille)

✓ Objectif : Promouvoir et favoriser l'accès au sport pour tous dans le milieu rural.

🔗 Comment ? Par des actions de terrain, grâce à la discipline sportive du football, sous l'autorité d'un éducateur et d'un dirigeant de l'association.

La mise en œuvre se fera sur des temps scolaires, soirées, mercredi et samedi en journée sur l'ensemble de la commune et en collaboration avec les services sociaux et éducatif.

Les séances d'échanges s'adressent aux parents des jeunes à la recherche de lien social grâce à des moments conviviaux pour «échanger librement sans barrières sociales».

24h 572€ net septembre 2021



CONTACT FC VALLONS LE PIN
Stade Bernard Blanchet 44540 Saint Mars la Jaille
fcvallonslepin2021@gmail.com
VERSIER Gilles (président) ☎ 06 80 05 26 34

Communiqués extérieurs

Bibliothèque cherche bénévole

27 bibliothèques composent le réseau Biblio'fil, géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA). Au quotidien, 400 bénévoles prète main forte à la trentaine de professionnels. Aujourd'hui, l'équipe a besoin d'être renforcée et le recrutement de nouveaux bénévoles est primordial.

Un engagement

« L'implication citoyenne des bénévoles et leur action participent au développement de la lecture publique sur tout le Pays d'Ancenis. En effet, lire nous permet d'apprendre, de comprendre, de rêver et de s'évader. Comme le dit si bien Mathias Enard (lauréat du prix Goncourt en 2015), je pense que « le savoir, en général, et la littérature, en particulier, ont un vrai pouvoir » », Maurice Perrion, président de la COMPA.



Pour la COMPA, l'objectif premier du réseau Biblio'fil est de favoriser un accès équitable au plus grand nombre aux bibliothèques, aux actions culturelles et aux ressources numériques du territoire. Grâce à la mobilisation des bénévoles, les bibliothèques peuvent ouvrir chaque semaine sur des créneaux élargis, proposer une offre d'animations riches et variées pour tous les publics et être le théâtre de rencontres et de partage entre les différents publics. Pour les habitants, s'engager dans le bénévolat c'est agir près de chez soi, être utile et acteur de son territoire, contribuer à garantir l'accès à la culture pour tous et gratuitement.

Une équipe

En plus des 28 professionnels en place pour animer le réseau Biblio'fil, les 400 bénévoles constituent une ressource essentielle au bon fonctionnement de ce dernier. Bénévoles et professionnels exercent leurs missions de manière complémentaire. Dès ses premiers pas en bibliothèque le bénévole est intégré à un parcours de formation. Il prend place au sein d'une équipe structurée. Régulièrement, des réunions sont organisées pour faire le point sur les nouveautés et le fonctionnement de la bibliothèque.

Un rôle

Diverses missions sont proposées aux bénévoles : l'accueil et le conseil des lecteurs, la gestion des documents, la participation aux animations... Le bénévolat est ouvert à tous dès 16 ans. Pour rejoindre l'équipe, il suffit de se présenter à la bibliothèque du réseau Biblio'fil de son choix, puis, sur place, les bibliothécaires expliquent le fonctionnement et présentent les différentes missions possibles.

Paroles de bénévoles

« C'est un bénévolat qui ne prend pas trop de temps, on peut y consacrer deux heures par mois comme un après-midi chaque semaine. On fait selon ses disponibilités », explique Audrey, bénévole à Couffé.

« Le bénévolat à la bibliothèque me donne le sentiment d'être utile, c'est important pour bien vivre le passage de la vie active à la retraite », précise Maryvonne, bénévole à Vair-sur-Loire.

« Le bénévolat, tout le monde devrait en faire, cela apporte beaucoup et l'on rencontre des personnes près de chez soi », raconte Sylvaine, bénévole à Ingrandes-Le Fresne sur Loire.

« Je me suis engagée en tant que bénévole pour faire vivre la bibliothèque et la commune », indique Claire, bénévole à Vallons-de-l'Erdre

Toutes les infos sur www.bibliofil.pays-ancenis.com et www.facebook.com/bibliofilpaysancenis



Durant les fêtes, déposez vos coquilles d'huîtres en déchèteries !

Entre décembre et janvier prochains, les habitants du Pays d'Ancenis sont invités à déposer leurs coquilles d'huîtres dans des bennes dédiées disponibles en déchèteries. Une fois collectées, les coquilles d'huîtres seront broyées pour être compostées. Une bonne idée pour alléger ses poubelles pendant les fêtes !

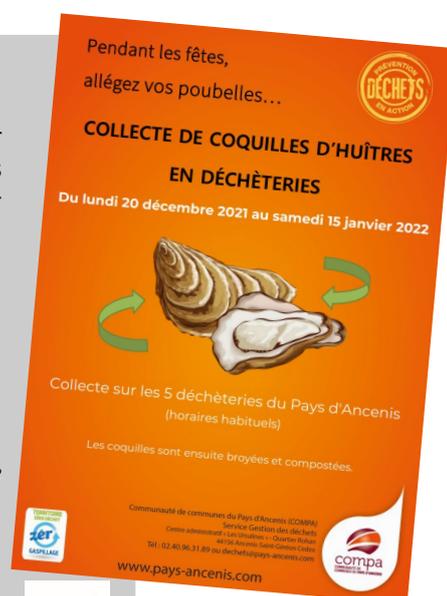
Collecte des coquilles d'huîtres sur les 5 déchèteries du Pays d'Ancenis :

Du lundi 20 décembre 2021 au samedi 15 janvier 2022

Le chiffre : 4,52 tonnes de coquilles d'huîtres collectées lors de la précédente édition.

Infos/renseignements auprès du service Gestion des déchets de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) au 02 40 96 31 89.

Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com
et toute l'actualité sur la page Facebook (COMPA44150)



Construction, rénovation, extension : les permanences avec l'architecte changent de date

En 2022, les dates de permanences gratuites mises en place par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) changent.

Rendez-vous les 3^e mardis de chaque mois.

Pourquoi prendre rendez-vous avec l'architecte ?

Si vous avez des questions sur la construction, l'agrandissement, la restauration, l'aménagement d'une maison, sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés, les économies d'énergies... Avant de s'engager dans un projet, il est possible de bénéficier des conseils gratuits d'un architecte du CAUE.

Qu'est-ce que le CAUE ? Comment se passe un rendez-vous ?

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes souhaitant construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Pendant l'entretien (durée : 45 min), l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, vous conseille dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux, des volumes. Il peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives et le choix de votre type de maîtrise d'œuvre. Pour des conseils plus précis, apportez vos documents (plan du bâtiment, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis...).

Comment et quand rencontrer un architecte ?

Pour prendre rendez-vous, contactez la Communauté de communes au 02 40 96 31 89. Les permanences ont lieu le 3^e mardi de chaque mois de 9h à 12h30, à l'accueil de la COMPA (centre administratif « Les Ursulines » 44150 Ancenis-Saint-Géréon).

Dates des permanences : mardi 18 janvier, mardi 15 février, mardi 22 mars (exceptionnellement 4^e mardi), mardi 19 avril, mardi 17 mai, mardi 28 juin (exceptionnellement 4^e mardi), mardi 19 juillet, mardi 20 septembre, mardi 18 octobre, mardi 15 novembre, mardi 20 décembre 2022.

Les permanences sont proposées depuis octobre 2019.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Toute l'actualité du Pays d'Ancenis sur www.pays-ancenis.com

Suivez-nous sur Facebook ! (Compa44150)



Vœux 2022 de Leïla Thominiaux et Rémy Orhon

Leïla Thominiaux et Rémy Orhon vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022



Dans nos mémoires, nous allons retenir une année 2021 marquée une fois de plus, par la crise sanitaire qui a impacté la vie quotidienne des habitants du territoire. Mais n'oublions pas que c'est aussi l'année d'un renouvellement démocratique avec notre élection sur le canton d'Ancenis. Nous tenions une nouvelle fois à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée pour porter la voix du territoire au sein du Conseil Départemental.

Des premières actions fortes pour le canton

En septembre, des élèves du canton ont pu découvrir leur nouveau collège à Loireauxence. La dernière phase des travaux pour le contournement de la Loire à Mésanger a été validée. Elle prend en compte la sécurité des riverains et des usagers, tout en limitant les impacts écologiques. Le Département continue aussi à soutenir les acteurs de la solidarité qui œuvrent pour les personnes les plus vulnérables sur notre territoire.

L'année 2022 est arrivée !

Plus que jamais nous sommes déterminés à agir pour un territoire encore plus solidaire et écologique avec l'ensemble des acteurs du territoire. Bonne année 2022 !

Le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis (CDPA), qu'est-ce que c'est ?

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, créé en 2005, Il est constitué d'acteurs bénévoles, non élus, du territoire de tous horizons (qualifiés, désignés ou tirés au sort).

Il s'implique, par différents moyens, dans des réflexions sur sujets de son choix ou sur saisine de la COMPA et/ou toute collectivité locale ou association du territoire (exemples ci-dessous).

Il produit des analyses et des contributions à la politique locale :

- les freins au développement des entreprises du Pays d'Ancenis
- la dématérialisation des services au public
- les conséquences sociales de la crise sanitaire (en cours)
- l'artisanat (en cours)
- les déchets (en cours)
- la place des femmes en pays d'Ancenis (en cours)
- les publics éloignés de l'offre culturelle de proximité (en cours)

Il est consulté par la COMPA par exemple sur :

- le projet de territoire
- la prise de compétence mobilité
- le Schéma de Cohérence Territoriale (sujet en cours de lancement)

Il organise des ciné-débats ou conférences ouverts au public :

- le devenir du Pays d'Ancenis (2018)
- comment la télémédecine peut-elle aider à améliorer l'accès aux soins en Pays d'Ancenis ? (envisagée en 2022)

Retrouvez ses travaux sur le site de la COMPA : www.pays-ancenis.com

Pour tous renseignements, Amalia GHEMARD : 02.40.96.44.79
conseil-de-developpement@pays-ancenis.com



SOS Urgence Garde d'Enfants

SOS Urgence Garde d'Enfants est une association créée en 1978 à PARIS pour aider les parents ayant besoin d'une **garde ponctuelle, urgente ou exceptionnelle**.

Nous intervenons du lundi au vendredi uniquement pendant la période scolaire de 7h30 à 18 heures.

Les bénévoles sélectionnées doivent fournir un certificat médical d'aptitude physique. De plus, une assurance est souscrite par le bureau national au bénéfice des enfants et des bénévoles.

La prise en charge est rapide, sans adhésion, soit à votre domicile ou au domicile d'une de nos bénévoles. La participation volontaire et libre sert au fonctionnement de l'association.

Ma nounou est malade, mon enfant est malade, comment faire ??

J'ai un imprévu demain. Comment faire garder mon enfant ??

Appelez les bénévoles de SOS Urgence Garde d'Enfants au **02 51 14 18 61**.

N'hésitez pas à visiter notre site : sosurgencegardenfants.org

Ou laisser un message à : paysdancenis@sosurgencegardenfants.org

Nous recherchons toujours des bénévoles afin d'étoffer notre équipe.

Vous aimez les enfants, vous êtes disponible un jour par mois pour rendre service aux parents désespérés ponctuellement. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de SOS Urgence Garde d'Enfants.

Merci d'appeler le : 06 49 23 20 43 (Lucienne BOISNEAU)

Ou 06 17 91 41 21 (Marie-Thérèse COLLIBAULT)

L'écocyclerie Trocantons densifie son action sur le Pays d'Ancenis.

Faisant échos aux enjeux de développement durable, pour une économie circulaire et inclusive, l'écocyclerie Trocantons continue de développer son activité de réemploi et densifie son action dans le Pays d'Ancenis.

Ainsi, après avoir largement augmenté les horaires des boutiques de Vallons de l'Erdre, du Cellier et dans une moindre mesure de Loireauxence (Belligné) pour répondre à une demande croissante des habitants en équipement de seconde main, l'association a décidé, en lien avec ses partenaires locaux, de renforcer cet engagement.

Cela prendra donc la forme d'une nouvelle boutique/dépôt à Ancenis en avril prochain. Tous les habitants du bassin se trouveront désormais à moins de 15 mn d'une solution de réemploi.

Pour concentrer son action sur le Pays d'Ancenis et être en mesure de faire face à l'engouement toujours grandissant, l'association va dans le même temps se retirer de l'activité créée en 2015 à Nort sur Erdre (territoire Erdre et Gèvre) pour passer la main à la Recyclerie Nord Atlantique, qui prendra le relais sur place.

L'activité générée par l'association aujourd'hui est impressionnante : plus de 1200 tonnes traitées par an sur le site de Saint Mars la Jaille, 500 tonnes revendues dans les boutiques, 55 salariés dont la moitié en parcours d'insertion, une centaine de bénévoles investis, un conseil d'administration étoffé et surtout plus de 2500 usagers par semaine qui contribuent au développement de l'économie circulaire sur le territoire. Plus de 25 ans d'expérience qui permettent au Pays d'Ancenis d'être régulièrement cité en exemple.

Tous les horaires et renseignements, par téléphone au 02 40 97 78 55 ou sur le site internet : www.trocantons.org

Horaires Trocantons

Tous les sites Trocantons sont fermés les jours fériés.

SAINT-MARS-LA-JAILLE					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

BELLIGNÉ					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30		SAMEDI	9h30 - 12h30	

LE CELLIER					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

Ouverture d'une nouvelle boutique Trocantons à Ancenis mi-avril 2022

www.trocantons.org - 02 40 97 78 55

Les horaires de la boutique d'Ancenis seront communiqués en avril 2022.



Loire-Atlantique

Mieux vivre avec le diabète, c'est possible !

#ASSURANCEMALADIE #FIERSDEPROTEGER #DIABETE

En Pays de la Loire, selon un rapport de l'Observatoire régional de la santé (ORS)*, 4,6% des ligériens étaient pris en charge pour un diabète en 2019 (soit près de 175 000 personnes), un chiffre en augmentation régulière.

Pour préserver sa santé lorsque l'on est atteint de cette maladie, **des actions simples peuvent être entreprises par chacun.**

Prendre soin de sa santé au quotidien, c'est possible et important.

Une **bonne hygiène de vie** et un **suivi régulier de son état de santé** permettent d'éviter que la maladie ne s'aggrave.

Pour vous aider, l'Assurance Maladie vous propose **un outil pratique**, le passeport Diabète, qui rassemble l'ensemble des **examens indispensables** à réaliser et quelques conseils diététiques ou d'activité physique. Il participe également à la gestion de **vos suivis par les professionnels de santé** qui vous soignent.



*Diabète en Pays de la Loire - ORS

[Télécharger le passeport Diabète](#)
[Tout savoir sur le diabète](#)

Le Secours Catholique

Depuis de nombreuses années, le Secours Catholique est présent sur le secteur de Riaillé-Vallons de l'Erdre (Bonnoeuvre, Freigné, Le Pin, Maumusson, Pannecé, Riaillé, St-Mars, St-Sulpice, Teillé, Trans, Vritz), avec l'Accueil Familial de Vacances, et en proposant un service d'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés de première nécessité avec l'Accompagnement Secours.

Une grande évolution : de l'accompagnement secours à la pause conviviale

Pour répondre à des besoins liés à l'isolement des personnes, le manque de relation, la pause conviviale a été mise en place en 2018 : chaque dernier Lundi du mois, une trentaine de personnes se retrouvaient pour passer un bon moment, papoter autour d'un café, jouer, marcher, activités et coups de pouces échangés valorisant les échanges de savoir.

Aujourd'hui, la « Pause Solid'Erdre » à Bonnoeuvre

Depuis Août, les activités du Secours Catholique se regroupent dans un seul lieu : l'ancienne école de Bonnoeuvre qui devient « Pause Solid'Erdre ».

Et elles sont nombreuses ces activités :

- Pause Conviviale - Accompagnement Secours - Apprentissage du français, ouvert à tous ceux qui ont besoin de perfectionner leur langage et leur écrit - Ateliers Cuisine en lien avec les restos du coeur - Projets d'accompagnement scolaire, d'atelier jardinage et informatique - Réveillon de Noël solidaire, etc...

Les locaux nous permettront, avec les participants, de mettre en place d'autres activités « à la demande » !

Un lieu dédié à la solidarité dans un esprit d'accueil, de convivialité, d'entraide, et de partage... Un lieu pouvant accueillir aussi d'autres groupes et associations œuvrant pour la solidarité afin de plus agir en réseau... Un lieu ouvert à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la situation, la confession...

Rejoignez-nous :

- Venez nous voir à la Pause Solid'Erdre (dernier Lundi de chaque mois de 14H à 17H), gratuitement, en toute convivialité et en toute liberté...
- Devenez bénévole, prenez part à l'une des activités proposées : vous serez accueillis avec vos richesses et votre expérience. Merci

Pause
Solid'Erdre



Pour tout renseignement, un contact : 07 86 49 60 69






En Bretagne et Loire-Atlantique

Comptez les oiseaux des jardins !

29 et 30 janvier 2022

Informations et boîte à outils sur : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

En partenariat avec :


Comptage des oiseaux des jardins 2022



Bretagne vivante organise pour la 10^{ème} année en Loire-Atlantique l'opération « comptage des oiseaux des jardins » qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2022.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante avec 2 objectifs : permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années.

Consulter notre site www.bretagne-vivante.org où vous trouverez tous les renseignements (modalités pratiques, plaquettes d'information et de reconnaissance des oiseaux).

Pour tous renseignements
Bretagne vivante - 6, rue de la Ville en Pierre - 44000 Nantes
02 40 50 13 44 ; vie.associative.bvnantes@gmail.com